

# PROGRAMME DE FORMATION

Santé, sécurité et conditions de travail



## Connaître les obligations légales de l'employeur en SSCT

**1 jour (7 h)**

**Présentiel · Distanciel**

**Intra : 800 € session**

**Inter : 250 € stagiaires**

### **PUBLIC**

Référents SSCT, responsables RH et QSE, chefs d'entreprise, membres du CSE

**Prérequis :** Aucun prérequis

### **FORMATEUR**

**Dr J.S. COLOMBANI**, consultant-formateur, psychologue du travail  
14 années d'expérience en formation et santé au travail

### **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 1. Identifier les principales obligations de l'employeur** en matière de santé et sécurité au travail
- 2. Comprendre les obligations concrètes** de prévention des risques professionnels
- 3. Distinguer les obligations spécifiques** selon les risques professionnels (physiques, incendie, psychosociaux, harcèlement, etc.)

### **PROGRAMME DÉTAILLÉ**

#### **1. Les obligations générales de l'employeur**

- Les principes généraux de prévention et l'obligation de moyen renforcée de l'employeur
- La responsabilité civile et pénale de l'employeur
- Le rôle du CSE et du dialogue social en matière de SSCT

#### **2. Les obligations concrètes de l'employeur**

- L'évaluation des risques professionnels et le DUERP
- L'information et la sensibilisation des salariés
- L'élaboration d'un plan de prévention (ou PAPRI Pact)

#### **3. Les obligations spécifiques de l'employeur**

- Les accidents du travail et maladies professionnelles
- La prévention des risques physiques : manutention manuelle, incendie, électrique, etc.
- La prévention des risques psychosociaux et du harcèlement

### **SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

- État de présence par signature d'une feuille d'émargement, chaque demi-journée
- Questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction en fin de formation
- Attestation et certificat de réalisation de la formation

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Animation participative basée sur l'échange et le partage d'expérience
- Diaporama et exposés didactiques
- Études de cas et mises en situation
- Supports et documentation remis aux stagiaires en fin de session

### **ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Nous étudions chaque demande afin d'identifier les adaptations possibles